

Le développement durable en question.

KHALDI Abdelkader^{1*}.

¹Laboratoire d'Agro-biotechnologie et de Nutrition en Zones Semi-arides, Faculté des sciences de la nature et de la vie, Université Ibn Khaldoun - Tiaret.

*Auteur correspondant : khaldiab1@yahoo.fr

Résumé : Le développement durable allie croissance économique et préservation des équilibres écologiques. Ce double objectif est considéré comme difficile à réaliser. La croissance verte concerne une période de transition pour diminuer les pressions écologiques de l'activité économique. Les tenants de la décroissance optent pour une diminution de la production dans les pays développés pour sortir du modèle économique productiviste responsable de la crise écologique actuelle. Le développement durable même s'il est remis en cause garde sa pertinence pour une bonne partie de l'humanité.

Mots clés : Développement durable, économie, l'agro-écologie, changement climatique.

Introduction

Notre planète terre est en danger. Elle est de plus en plus menacée, les équilibres de ses écosystèmes sont perturbés, mais les actions initiées pour les préserver sont insignifiantes, loin d'être à la hauteur des enjeux.

La conjonction de la croissance démographique dans les pays pauvres et de l'augmentation effrénée de la production et de la consommation dans les pays développés, a induit une crise écologique grave: risque d'épuisement des ressources naturelles non renouvelables (énergie fossile - gaz et pétrole -, minerais), dégradation des ressources renouvelables (terres, eau, forêts), érosion de la biodiversité, pollutions diverses dont les émissions de gaz à effets de serre, facteurs du réchauffement climatique actuel.

Avant la première révolution industrielle (19^e siècle) la croissance économique dans le monde était dérisoire. C'est au cours des deux siècles passés, qu'elle a explosé, ainsi par exemple le PIB (produit intérieur brut) mondial a été multiplié par 13 entre 1900 et 1987 soit un taux de croissance annuel moyen de 3 %, ce qui a rendu possible une amélioration sans précédent du niveau de vie des populations. Mais le progrès économique est allé de pair avec une détérioration de plus en plus marquée de la nature.

Les pays riches qui représentent 20 % de la population mondiale consomment 80 % des ressources naturelles produites chaque année dans le monde, ce qui dénote une grande activité de production et une surconsommation qui ne ménagent pas le milieu naturel.

Quant aux pays pauvres ils se distinguent particulièrement par une explosion démographique qui génère des pressions sur l'environnement

naturel : surexploitation des terres cultivables, surpâturage, déforestations etc.

Les atteintes portées à la biosphère ont atteint un seuil intolérable, ce qui perturbe grandement l'équilibre des écosystèmes : dégradations et pollutions multiples affectant les trois grands éléments de la vie (air, eau et sol).

La prise de conscience de cette crise écologique (d'origine essentiellement anthropique), dès la fin des années 1960, s'est traduite au cours des décennies suivantes par un effort d'intégration, encore timide, d'une gestion de la nature en vue de sa protection dans les projets de développement économique.

Le modèle de développement fondé sur une croissance forte et continue de la production est remis en cause. La logique qui le sous-tend est entrée en conflit avec la logique de la nature pour la simple et bonne raison qu'il ne peut y avoir de croissance infinie de la production dans un monde fini. Il faut donc promouvoir un autre développement, un développement qui préserve le milieu naturel, apporte la prospérité et assure un niveau de vie décent aux populations. C'est le discours qui a prévalu depuis quelques décennies mais ceux qui prennent les décisions politiques dans chaque pays ont tergiversé, ne prenant pas la mesure des destructions infligées à la biosphère; les experts scientifiques et les écologistes militants ont prêché dans le désert. Il est peut-être même trop tard pour inverser la tendance, le changement climatique est irréversible et va s'aggraver.

Le développement écologiquement durable.

Le développement prodigieux des pays riches et actuellement celui des pays émergents s'est traduit par une dégradation avancée de la biosphère.

Revue Ecologie-Environnement (15) : 2018

Dès 1966 l'économiste Kenneth Boulding a dénoncé un système économique prédateur qui altère gravement les équilibres écologiques.

Les coûts externes de l'activité de production (effets négatifs sur la biosphère) peuvent même compromettre la satisfaction des besoins des populations à long terme par la dégradation des ressources naturelles renouvelables (terres, forêts, mers et océans) et l'épuisement des ressources non renouvelables.

Le développement durable est considéré comme un développement viable à long terme et un impératif salvateur. Il préserve le milieu naturel. Il articule l'activité économique, l'environnement naturel et l'éthique.

La commission des Nations Unies pour l'environnement présidée par Madame Brundtland, dans son rapport de 1987 intitulé « notre avenir à tous », définit le développement durable comme « un développement qui permet la satisfaction des besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs ».

Le développement durable qui doit concilier essor économique et protection de la nature est fondé sur cinq objectifs (Abdelmalki et Mundler, 1997) :

A : « favoriser la croissance économique et en modifier la qualité ». Il s'agit d'accroître la production tout en préservant l'environnement naturel.

B : Dans les pays en voie de développement il faut satisfaire les besoins essentiels de la population (alimentation, logement, santé, éducation etc.) avec l'objectif majeur d'améliorer de façon continue le niveau de vie des individus.

C : « Préserver et mettre en valeur les ressources naturelles ».

D : « Réorienter les techniques de production et gérer les risques » (encourager les techniques propres et économes en matières premières).

E : maîtriser la démographie dans les pays en voie de développement.

On distingue deux conceptions du développement durable, une durabilité forte et une durabilité faible.

La durabilité forte propose un développement qui ne diminue pas le stock des ressources naturelles de façon à les préserver. « Le tenants de cette approche estiment que les limites à la croissance sont déjà atteintes ou vont l'être dans un proche avenir » (Vallée, p.46). Cela veut tout simplement dire une croissance zéro ou bien produire plus avec moins de ressources.

Quant à la durabilité faible elle s'appuie sur la substitution du capital artificiel au capital naturel, du moins en partie. L'épuisement progressif des ressources naturelles peut être compensé par des substituts grâce au progrès technique. C'est une

posture frileuse. Ou le développement durable est fort ou il n'est qu'illusion.

Quoi qu'il en soit, les conséquences à très long terme des interactions entre activité économique et système écologique sont déjà à l'œuvre avec les contractions des stocks connus de ressources naturelles non renouvelables, les pollutions de toutes sortes etc.

Le mode de vie prévalent, mode de production et de consommation - basé sur une utilisation intensive des ressources naturelles et générant une grande entropie - ne peut plus durer, il menace les sociétés humaines.

Le développement économique doit être subordonné à la protection de la biosphère. Il ne peut avoir lieu que si sont mises en place de nouvelles formes de production moins énergivores, qui répondent à une consommation sobre, préservant le capital naturel, c'est à dire les ressources naturelles qu'elles soient renouvelables ou non renouvelables.

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont à l'origine d'un réchauffement climatique. Jusqu'à la seconde révolution industrielle (fin du 19^e siècle-début du 20^e) la biosphère (terres, forêts, océans) absorbait sans difficulté les quantités de GES rejetés.

Depuis quelques décennies la biosphère n'absorbe qu'une partie des GES dont les émissions sont devenues excessives. Si la température continue à augmenter notre planète deviendra inhabitable. La production d'énergies renouvelables et une réduction des émissions de GES s'imposent.

Le changement climatique est une menace pour l'alimentation des populations humaines. La production agricole risque de diminuer drastiquement alors que la population mondiale va atteindre plus de 9 milliards de personnes en 2050. A cela il faut ajouter la surpêche qui est en train de vider les mers et les océans sans oublier leur pollution par les plastiques et autres produits.

« Les températures qui augmentent, les variations de pluviosité, les conditions météorologiques désordonnées et la prévalence de parasites et maladies dus au changement climatique, menacent la productivité agricole et par conséquent nuisent à la sécurité alimentaire mondiale » (FAO, 2016).

Le développement durable suppose donc la mise en œuvre d'une politique environnementale. Les acteurs économiques de la sphère productive insérés dans une économie dominée par la logique capitaliste se préoccupent plus de maximiser leurs profits que de sauvegarder la nature.

Les défaillances du marché mènent généralement à la dégradation du milieu naturel, elles résultent du jeu même du système marchand car les coûts externes de la production ne sont pas pris en charge par les producteurs.

Revue Ecologie-Environnement (15) : 2018

La contrainte ne peut venir que de l'Etat. La réglementation publique prend deux formes, elle se fait par les normes (les normes d'émission par exemple concernent des seuils de polluants à ne pas dépasser) ou par les taxes (par exemple prélever une taxe élevée sur les produits polluants ou sur les ressources rares pour augmenter leurs prix et diminuer par là-même leur consommation). Les pouvoirs publics peuvent également limiter l'accès aux ressources communes menacées par l'activité anthropique : fermeture et ouverture alternées des zones de pâturages communes (faiblement résilientes) aux troupeaux, imposition de quotas de prélèvement de certaines variétés de poissons menacées de disparition etc.

Les normes fixées par la politique environnementale peuvent devenir « un enjeu politique opposant des groupes d'intérêt s'exprimant pour la défense de l'environnement, l'opinion publique, les industriels et les promoteurs » (Perkins et alii, p.889).

La politique de sauvegarde du milieu naturel dépend en dernier lieu de la qualité de la gouvernance publique. Un Etat de droit élaborera et fera appliquer les réglementations idoines.

La protection de l'environnement relève d'un projet de civilisation qui implique Etat et société civile, « les réponses à apporter aux problèmes environnementaux actuels ne peuvent être trouvées que si les conditions d'un dialogue entre les acteurs soient réunies, de façon à assurer la cohérence sinon de leurs normes de références, du moins de leurs perceptions des risques et de leurs anticipations cruciales notamment en présence d'irréversibilités » (Bontems P. et Rotillon G., p.111).

Les pollutions globales, à l'échelle de la planète, du type rejets de GES, concernent les Etats du monde entier. La conférence de Paris sur le changement climatique (octobre-décembre 2015) à laquelle ont participé les représentants gouvernementaux de 195 pays, s'est conclue par un accord sur la réduction des émissions de GES, mais les Etats-Unis, grand pays pollueur, viennent de faire défection sur décision du président Trump.

Les promesses d'un développement protecteur de la nature peinent à trouver concrètement une application et le concept même de développement durable a été remis en cause.

Développement durable, croissance verte et décroissance.

Dès que le concept de développement durable a commencé à se populariser, il a suscité une levée de boucliers, les partisans d'une solution radicale (la décroissance) l'ont rejeté, sa déconstruction a consisté à dire que c'est un oxymore, une contradiction dans les termes de l'expression. Le développement suppose la croissance de la production qui n'est pas possible sans utiliser

davantage de ressources naturelles et d'émettre des pollutions plus importantes.

Le rapport du club de Rome (1972) rédigé par un groupe de chercheurs du MIT (Massachusetts Institute of Technology) sous la direction de D. Meadows a posé les jalons du projet de « croissance zéro », la sphère économique a atteint les limites des prélèvements des ressources naturelles et des pollutions. Il ne reste aux pays riches qu'à arrêter leur course vers plus de production, les pays pauvres seront concernés par ce projet après avoir atteint le stade de la satisfaction des besoins de base de leurs populations.

En 1979 dans son livre « la décroissance » l'économiste américain d'origine roumaine Geogescu-Roegen propose de produire moins pour sauver la planète. Il considère que l'activité anthropique est insérée dans un univers physique soumis à la loi de l'entropie. Une croissance économique continue se heurte aux limites des ressources naturelles. Il faut donc moins de production et moins de consommation.

Les partisans de la décroissance reprennent ces idées et récusent l'idée même de développement durable car qui dit développement dit croissance de la production, incompatible selon eux, avec la protection de l'environnement naturel.

Cependant il y a une exception, il serait déraisonnable de demander aux pays pauvres de renoncer à satisfaire les besoins fondamentaux de leurs populations dont une bonne partie vit dans le dénuement ou pire que cela en optant pour une diminution du niveau de leur production et de revenu déjà faibles.

Des théoriciens comme Geogescu-Roegen ne tombent pas dans ces travers, prônant la décroissance pour les pays riches et une amélioration du niveau de vie des populations des pays pauvres par une croissance de la production bien entendu, croissance qui ne saccage pas la nature.

La décroissance de la production appliquée sans discernement dans les pays riches signifie récession voire dépression et crise sociale (montée du chômage) dans les conditions actuelles du mode de production prévalent. Toutefois on peut éviter le chômage en travaillant moins (réduction du travail des individus).

D'autres critiques ont été avancées. Le développement durable a été jugé trop ambigu pour donner des résultats probants, « fragilisé par ses ambiguïtés, manifestement sous-exploité par rapport à sa signification spécifique » (Theys J., 2014). Ainsi la notion de croissance verte a-t-elle fait son apparition.

Pour les partisans de la croissance verte il faut produire plus de biens et de services avec moins de ressources naturelles, substituer des ressources abondantes ou artificielles aux ressources qui se

Revue Ecologie-Environnement (15) : 2018

raréfient, réduire les pollutions et les dégradations environnementales, dépolluer, recycler les produits qui peuvent l'être etc.

En 2008 le programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) propose l'initiative pour une économie verte qui est définie comme une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale mais en réduisant les risques environnementaux et les prélèvements de ressources naturelles. Les deux notions : économie et croissance vertes sont devenues interchangeables.

Dans le modèle de croissance verte, il ne s'agit pas de remettre en cause de fond en comble le système économique, mais simplement de réduire l'intensité écologique des activités de production.

La croissance verte peut être considérée comme une transition où les pressions écologiques commencent à se réduire. « La croissance verte peut (...) ouvrir la voie à un développement plus durable, qui réconcilie le besoin urgent d'une croissance soutenue avec l'impératif de sortir des modèles de croissance non durables et d'éviter des dégâts irréversibles à l'environnement. » (Banque mondiale, 2012).

Cette conception de la croissance verte ne fait pas l'unanimité, elle est récusée craignant qu'elle favorise une « marchandisation de la nature » et reste inscrite dans la logique du modèle productiviste.

Les partisans du développement durable considèrent que celui-ci vise des finalités de vitalité des écosystèmes et de sobriété dans la consommation, d'encouragement des techniques industrielles propres et d'extension de l'agro-écologie (agriculture sans produits chimiques et qui privilégie la polyculture) etc.

Pour eux la croissance verte est une simple inflexion de la production en direction de l'écologie, elle est donc un leurre.

Dans le monde riche où le comportement du « toujours plus » est devenu absurde et dévastateur pour la planète il serait judicieux de donner une priorité aux besoins essentiels, au bien-être et d'opter pour une décroissance de toutes les formes de production aux conséquences écologiques néfastes.

« Dans les économies les plus riches, la satisfaction des besoins arriverait à saturation et les problèmes de pauvreté relèveraient avant tout d'un problème de répartition. La croissance ne serait obtenue qu'au prix de bulles financières et de la création artificielle du besoin de consommer, ce que tendrait à accréditer la part croissante des dépenses de publicité, communication et marketing dans le prix des biens et services » (Montel, p.5). Le système économique dominant cherche à se préserver en suscitant de nouveaux besoins pour vendre toujours plus de biens.

Cependant on est arrivé aux limites de la croissance. Mais la décroissance économique n'est actuellement envisagée par aucun gouvernement des pays développés.

Soulignons que la protection de l'environnement naturel est une action complexe qui suppose de construire progressivement la rupture avec le modèle économique prédateur.

Pour résumer disons que le développement durable s'applique pour les pays pauvres et une décroissance bien réfléchie, inclusive, est pour les pays riches.

C'est aux pouvoirs publics d'élaborer les programmes d'action en ce vaste domaine en tenant compte des exigences nouvelles et des spécificités de chaque pays.

L'économie de marché est une construction sociale qui a mis du temps pour se constituer. Sa version productiviste des temps modernes est prédatrice, destructrice du milieu naturel, son attribut fondamental est la recherche du profit par les producteurs. Elle a atteint un point où elle est devenue intenable, mais des intérêts immenses sont en jeu. Les pays actuellement développés, dans leur fuite en avant vers la consommation, ont mené l'humanité entière vers la catastrophe.

Le défi pour les générations actuelles de ces pays est de construire une économie post-productiviste, qui se réconcilie avec la nature, qui mette la sobriété au cœur de la consommation et de l'utilisation des ressources naturelles. C'est une œuvre de longue haleine, exigeant de chaque individu de changer son rapport à la nature et cela ne peut se faire que s'il est formé et informé et d'opter pour de nouvelles valeurs. Mais les dégâts écologiques sont énormes et sont là.

Conclusion

Face au réchauffement climatique et autres périls écologiques le mode de développement productiviste ne peut plus durer. La vision d'une croissance économique continue se heurte aux contraintes environnementales.

Construire une économie raisonnée, non dilapidatrice, tournée vers la frugalité et la tempérance, suppose un engagement dans une phase préliminaire qui est celle d'une transition écologique qui ne doit pas s'éterniser et dont les axes principaux sont : l'agro-écologie, une gestion durable des forêts, une utilisation économe en ressources naturelles, une utilisation élevée des énergies renouvelables, un recours aux techniques non polluantes etc. et à terme promouvoir une décroissance dans les pays développés.

La logique économique qui prédomine doit être dépassée dans un délai raisonnable pour entrer dans un système post-capitaliste mais inscrit dans une économie de marché alliant libre initiative des

Revue Ecologie-Environnement (15) : 2018

citoyens, éthique sociale et éthique environnementale laissant une large place à l'économie sociale et solidaire qui ne fait pas du profit son élément moteur (secteur coopératif, mutuelles, associations etc.) dont les frémissements actuels soutiennent sa dynamique entamée depuis longtemps (cet ensemble d'activités a représenté 10 % du PIB et a mobilisé 2,3 millions de travailleurs, en France, en 2015).

Le système post-productiviste doit être encadré par une politique publique active inscrite dans des structures institutionnelles efficaces.

Quant aux pays pauvres ils doivent se tourner vers des trajectoires de développement durable qui intègrent les facteurs environnementaux en tenant compte de leurs capacités, de leurs spécificités, des besoins fondamentaux de leurs populations. Mais ceci n'est possible que s'ils adoptent des institutions efficaces, c'est-à-dire, qui incitent à la production et à l'innovation dans le cadre d'un Etat de droit. La mauvaise gouvernance publique de ces pays les rend incapables de sortir du sous-développement économiquement durable dans lequel ils sont embourbés et de protéger l'environnement naturel.

La propension à détruire le milieu naturel, dans tous les continents, par les activités anthropiques doit cesser. Le constat est accablant : chaque année 13 millions d'hectares de forêts tropicales disparaissent, 6 millions d'hectares de terres sont désertifiés, émission de milliards de tonnes de CO₂ etc.

La température moyenne à l'échelle mondiale a augmenté de 0,85 ° C entre 1850 et 2012 et le réchauffement atteint est irréversible. Les effets désastreux du changement climatique s'observent à travers l'eau : fontes des glaciers, inondations, sécheresses, hausse du niveau des océans. Si l'augmentation de la température atteint 4 °, cela aura des conséquences dramatiques sur la survie des populations : accès à l'eau, réduction des productions agricoles etc. Il faut impérativement une activité économique utilisant peu de carbone, faire décroître les énergies fossiles et accroître la production d'énergies renouvelables (énergie solaire, éolienne etc.).

Tous les pays sont concernés par la protection des écosystèmes et la lutte contre le changement climatique.

A l'avenir il faut s'attendre au pire. Même si des efforts vont être faits en matière de rejets de GES, l'avenir est inquiétant car les « puits de carbone » que sont les forêts et les océans se sont affaiblis. Les forêts s'amenuisent et les océans montrent des signes de saturation en CO₂ (leur rôle de régulateur est important, ils ont absorbé ces dernières décennies plus de la moitié des émissions de CO₂). En outre un volume énorme de méthane et de CO₂ emprisonné dans le « permafrost » (sol gelé en Russie ou au Canada), correspond à environ quinze années d'émissions humaines. En cas de dégel, ces gaz relâchés - pour l'instant en faible quantité - accéléreraient le réchauffement climatique. L'avenir de notre planète ne se présente donc pas sous de bons auspices.

Pour autant il ne faut pas rester les bras croisés. L'option pour la décroissance dans le monde développé apparaît comme un projet de société complexe, voire une utopie, car on sait comment entrer dans le système marchand productiviste mais pas comment en sortir. Cela demande de l'audace et du temps. Si on ne veut pas succomber au pessimisme disons avec Edgar Morin ceci : « il n'y a pas de solution, mais il y a une voie. Si on emprunte cette voie, alors tout devient possible ».

Références bibliographiques

Abdelmalki L., Mundler P., 1997. Economie de l'environnement, éditions Hachette, Paris.

Banque Mondiale., 2012. Une croissance verte et solidaire, Washington.

Bontems P., Rotillon G., 1998. Economie de l'environnement, éditions la découverte, Paris.

FAO., 2016. Le climat change, l'agriculture et l'alimentation aussi, Rome.

Georgescu-Roegen N., 1995. La décroissance, éditions Sang de la terre, Paris.

Montel O., 2017. La décroissance : une utopie ? Cahiers français n° 401, Paris.

Perkins D.H., Radelet S., Lindeauer D., 2008. Economie du développement, éditions de Boeck, Bruxelles.

Theys J., 2014. Le développement durable face à sa crise, revue Développement durable et territoires, Paris, février.

Vivien F.D., 2005. Le développement soutenable, éditions la découverte, Paris.